

L'invitation gratuite de MEDOSIA

MEDOSIA (*enseigne commerciale de NUTRAFIT, qui exploite également HERBAXYLL et INSTITUT PHYTOSCIENCE*), multiplie les arguments pour convaincre le consommateur de l'intérêt de commander une cure de **Bioflexine** :

- ⇒ insérer trois pages publicitaires dans les hebdomadaires de programmes télévisés !
- ⇒ promettre de « combattre immédiatement le calvaire causé par l'arthrose » ;
- ⇒ inclure une invitation gratuite pour utiliser **Bioflexine** ;
- ⇒ s'appuyer sur le témoignage d'une actrice connue (*Sophie DAREL*) qui vient de publier son ouvrage « Moi vieillir, plutôt crever » ;
- ⇒ ajouter une touche exotique en précisant que **Bioflexine** est issu d'extraits de *Perna Canaliculus*, une moule qui consomme un phytoplancton de qualité en Nouvelle Zélande, (*et mentionner que les Maoris des côtes de la Nouvelle Zélande ignorent l'arthrose*).

MEDOSIA vous propose la cure d'attaque d'un mois au prix de 58 € pour « retrouver le bonheur de pouvoir bouger facilement sans souffrir ». Mais où est passée l'invitation gratuite, direz-vous ? Tout simplement, elle s'avère gratuite si vous constatez l'absence d'efficacité de cette cure et demandez le remboursement...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**